

PRISONERS' STRUGGLES

Quand une chorégraphe rencontre une criminologue : Parcours insolite

Claire Jenny et Sylvie Frigon

La danse en prison ? Deux termes en opposition ? La démarche évoquée dans cet article est née d'une rencontre entre deux mondes, deux univers, deux disciplines et deux personnes : *Claire Jenny*, danseuse et chorégraphe de la compagnie Point Virgule à Paris, et, *Sylvie Frigon*, professeure titulaire au Département de criminologie et titulaire de la Chaire de recherche « La prison dans la culture, la culture dans la prison » à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

Dans cet article sous forme de discussion, nous présentons : 1) la compagnie de danse contemporaine française Point Virgule ; 2) les fondamentaux de la danse ; 3) le corps incarcéré et la danse ; et 4) les projets menés en milieu universitaire.

LA COMPAGNIE DE DANSE CONTEMPORAINE FRANÇAISE POINT VIRGULE

* Photographie de Claire Jenny, chorégraphe

En 1999, *Claire Jenny* crée sa première pièce *Jeune public Touche à Tout*. Très vite reconnue par un large réseau de scènes dédiées à l'enfance, elle



met en œuvre *Prendre l'air* en 2006, *Incertain corps* en 2008 et *Le corps en délibéré* en 2009. L'ensemble de ces créations destinées aux tous petits l'a longuement mené sur les routes de France au cours d'importantes tournées, 360 représentations à ce jour.

Personne Ressource pour la danse à l'école en France, *Claire Jenny* mène de nombreux projets reliant ses processus artistiques et les enjeux de l'éducation de l'enfant. Elle définit sa démarche par un questionnement : « *qu'est-ce qui fait qu'on tient debout, en équilibre et en interaction*

paisible avec notre environnement ? ». Quelques soient les contextes de ses projets (des prisons en passant par les cités des banlieues françaises jusqu'aux territoires palestiniens), elle déploie un cheminement sensible sur le devenir de l'humain, sur l'humain en devenir, sur ses qualités de présence (estime de soi et accueil de l'autre) et ses capacités à absorber, à rebondir, à se transformer.

De 1995 à 2006, elle mène une douzaine de projets de créations en milieu carcéral mêlant personnes détenues et artistes de la compagnie Point Virgule en France et au Québec. Cette démarche encore trop rare car elle questionne sensiblement les enjeux de l'enfermement des corps a été soutenue par le Ministère de la culture et de la communication français dans le cadre d'une « aide à la recherche et à l'écriture », par la Fondation Beaumarchais et par l'AFAA – ex Institut français – dans le cadre du programme « En quête d'auteurs ». À Montréal elle fût accueillie par La Fondation Jean-Pierre Perreault et la Saison Danse Danse. En 2009, elle publie « Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison », ouvrage coécrit avec Sylvie FRIGON, professeure au Département de criminologie à l'Université d'Ottawa. Bouleversée par ces rencontres artistiques et humaines singulières, Claire Jenny crée deux pièces en écho à cette expérience : *Résilience* en 2001 (un hommage aux moments intenses partagés avec les détenues de la Maison d'arrêt des femmes de Fresnes au cours des différentes interventions de la compagnie depuis 1996) et en 2004 *Cheminement* (un solo dansé qui prend sa source dans ce qui nous fonde, ce qui nous permet de rester en équilibre).

Aujourd'hui, à la lisière de l'ensemble de ces expériences, nourries par elle, Claire Jenny crée *Chairs (de) femmes* en 2010 et *Éffigies* en 2011; deux projets de créations pour explorer la modélisation des représentations féminines et la manière dont elle détermine nos pratiques, nos manières d'être et de paraître, notre vision.

Actuellement, je diffuse les fondamentaux de ma démarche artistique dans tous les contextes : les pièces que je crée, les ateliers de pratique avec les amateurs et les différents temps de rencontres avec les publics (répétitions publiques, conférences, débats,...). Et quelques soient les situations, je suis portée par la transmission des œuvres, de la saveur, des valeurs, de la pensée, de la pratique de l'art de la danse.

– Claire Jenny

LES FONDAMENTAUX DE LA DANSE

Tout au long du XX^e siècle et encore aujourd'hui, les grands créateurs de la danse contemporaine n'ont pas assujéti leur art à des normes ou à des modèles, même si des courants de pensée et de pratique chorégraphiques ont réuni des artistes à certaines époques et en certains lieux. Cet art élabore des notions singulières de l'humain en sollicitant des sensations, des actes, des attitudes et des représentations du corps – ses mises en jeu dans le mouvement, les rapports qu'il entretient avec l'espace, les manières dont il se positionne dans le temps, les modes relationnels qu'il investit. Par le questionnement perpétuel sous-tendant les démarches de création, par les sujets abordés et les manières de concevoir et de présenter les spectacles, cet art ne cesse de se transformer. Danser, c'est appréhender l'autre, le monde avec « le mouvement du corps [...] comme instrument de savoir, de pensée, et d'expression » (Louppe, 1997, p. 61). La danse contemporaine met en scène « un corps d'abîme » (ibid, p. 46), poreux, lieu de passage entre soi et le monde, lieu de dépôt de nos perceptions qui fonde le sens d'une œuvre chorégraphique.

La danse met en jeu l'être dans sa globalité. Elle sollicite et interroge le sens de l'existence. Elle nous renseigne sur les trajets de nos vies. Le mouvement dansé imprègne celui qui l'exécute tout comme celui qui l'accueille, dans un échange intime de perceptions; le sens de la danse se situe quelque part entre ce que proposent le chorégraphe auteur et les danseurs interprètes, et ce que le spectateur reçoit. La plupart du temps, la danse contemporaine ne cherche ni à démontrer ni à inculquer, elle évoque des phénomènes et des comportements propres à l'être humain. Elle sollicite l'ensemble des perceptions pour toucher différemment chacun d'entre nous. Comme d'autres démarches artistiques contemporaines, la danse peut être dérangeante. Elle peut donner en représentation un corps qui se perd, qui se détache des codes usuels, elle peut chercher à « réparer la perte des gestes, mais aussi à “consigner” cette perte même » (ibid, p. 49).

Les projets de création en danse contemporaine vont parfois à la rencontre des exclus, des populations marginalisées. Comment cet art vit-il et est-il vécu dans ces contextes, et plus particulièrement en milieu carcéral?

L'œuvre chorégraphique est une lecture du monde en soi, comme une structure d'information délibérée, un instrument d'éclaircissement sur la conscience contemporaine [...]. On peut ainsi penser la danse comme

objet mais aussi comme outil sur le contexte politique et social dans lequel intervient le corps dansant (ibid, p. 27).

LE CORPS INCARCÉRÉ ET LA DANSE

En milieu carcéral, comment les corps se construisent et s'ajustent? Comment les traces des vécus sont incorporées et façonnent nos états d'être et nos possibilités de mouvements? Comment la danse existe au cœur de ce contexte?

Modalités et fondamentaux*



Quelque soit le projet de création partagée avec un groupe d'amateurs, il est essentiel d'interroger les enjeux et le sens du projet. Avant tout, il s'agit de concevoir un cadre au sein duquel tous les participants expérimentent la

liberté de leur implication, la dose d'intimité dévoilée.

En milieu carcéral, ces questionnements sont primordiaux. L'investissement de ce public contraint est sensible. En premier lieu, nous tentons d'exposer la démarche auprès d'un groupe de personnes détenues intéressées. Nous ne souhaitons en aucun cas être renseignés sur le parcours des personnes, sur la raison de leur incarcération. Leur engagement dans le projet est volontaire. À chaque séquence de travail, nous portons une grande vigilance à ce qui est mis en jeu et à ce que cela peut provoquer car la danse en prison est paradoxale : « *Le milieu carcéral est par définition et fonction le lieu de privation de la liberté des mouvements. Mettre à l'ombre, ne plus circuler à loisirs, telle est l'une des « missions » de la peine. La danse contemporaine, favorise, elle, l'expression singulière d'un corps libre de se mouvoir, de se faire la belle, de s'évader !* » ! (Jenny et al., 2003, p. 52). De plus, beaucoup de femmes détenues ont subi des blessures, voire des violences graves dans leur chair. Elles vivent mal leur corps. Elles le nient. Souvent en détention

elles se construisent une carapace pour se protéger, pour s'imposer, pour subsister. Dans l'objectif de « prendre soin » des personnes détenues (et non de les soigner – nous ne sommes pas des thérapeutes) nous engageons des expérimentations dansées qui déploient des états de bien-être. Face à ces propositions d'explorations perceptives, elles peuvent être très fragilisées. Nous échangeons régulièrement sur ces phénomènes avec les travailleurs sociaux en charge de ces projets en France. Avec eux, nous tentons de d'affiner voire de redéfinir la conduite de la démarche pour garantir au mieux l'intégrité des personnes, pour éviter de les mener au-delà de ce qu'elles pourraient supporter d'elles-mêmes dans le temps court et intensif des projets (une présence quotidienne sur une période allant de quinze jours à un mois, entre 50 et 75 heures d'atelier). Les choix artistiques des détenues révèlent leur implication dans la mise en œuvre du projet de création chorégraphique. Dans le contexte carcéral où toute autonomie est annihilée, les idées des détenues sont sollicitées. Rien ne leur impose, *ordonné*. Et leurs choix s'opèrent bien souvent en relation intime avec ce qu'elles traversent d'intense, d'aigu. Ils engagent vers une autre appréhension de soi, de ses ressentis, de ses actes. En risquant l'expression d'elles-mêmes les femmes détenues modifient leurs représentations des autres, façonnent l'estime de soi.

Corps détenus et propositions dansées *

Malgré la disparité des femmes détenues rencontrées, nous avons été interpellé par l'intensité des états d'être malmenés. En prison, les corps se détendent difficilement. Dans cet univers, il est délicat de lâcher prise. Pour débiter les séances de danse les artistes de la compagnie mènent des explorations gestuelles qui tentent de soulager la fragilité des appuis du corps et des pieds au sol, qui autorisent le plaisir de la sensation de relâchement, de repos. À l'opposé des appuis sereins sur l'axe vertical du corps, il y a les potentialités du regard. Dans certaines prisons, cerné par les murs ou par l'ordre de baisser les yeux face aux membres du personnel de surveillance, leur regard s'abaisse, le dos se voûte, les corps se replient. Comment déployer le regard au-delà des murs, vers d'autres perspectives ? Lors des projets faisant intervenir l'image vidéo, le fait de proposer aux femmes incarcérées de regarder l'objectif de la caméra, de « *tenir le regard, parce qu'enfin on allait être regardées !* » (Audrey, Fresnes cité dans Frigon et Jenny, 2009), a permis la recherche d'autres états de présence, d'être.



En prison il est inhabituel voire dangereux de montrer sa sensualité, sa féminité, d'exprimer sa fragilité. Les corps se referment sur eux-mêmes, se contractent. Les espaces limités étouffent l'amplitude du geste. Pour affronter cela, les danseurs de la compagnie proposent l'exploration d'étirements, d'ouvertures d'espaces intérieurs, de mouvements respirés, déployés.

Bien souvent la danse contemporaine met en jeu les relations de corps à corps : se toucher (soi et l'autre). Au début d'un projet, nous proposons d'abord des automassages puis très progressivement, nous tentons la découverte de relations de corps à corps avec l'autre. Ces rapports particuliers convoquent d'autres *savoir-être* avec l'autre. Ils nécessitent d'être éprouvés avec beaucoup de retenue, de pudeur, de confiance et de respect. Danser avec le poids du corps de l'autre, sans heurt, autorise l'exploration physique de concepts tels que : entourer, protéger, épauler... Lors du projet *Résilience, prolongements* mené à la Maison Tanguay à Montréal en 2004, une des femmes détenues nous a proposé de danser une valse en robe petite fleurie avec Jean-Pierre, le seul artiste masculin de la compagnie. Ce dernier se souvient de ce moment à la fois incroyablement sensuel et sans équivoque. La pudeur constituait un garde. Un exemple de relation homme-femme restituée. Pour cette détenue, ce fût la première fois qu'un homme prenait soin d'elle – le temps d'une valse de trente secondes.

L'art de la danse s'opère lors de son partage avec un public. Le parcours vécu par les personnes incarcérées impliquées (des temps de mise en condition des corps, de recherches dansées et d'écriture artistique jusqu'aux moments de présentation publique) leur permet d'accomplir un projet. Cet aboutissement représente à la fois la conclusion du cheminement créatif et l'introduction vers d'autres trajectoires possibles. Au cours de ces temps de partage avec un public certaines femmes détenues font le choix ce risquer l'expression de leur fragilité dans un contexte qui *censure* souvent l'éventualité de cet état d'être de la femme en particulier et de l'humain en général. À l'issue de ces temps marquants, les personnes incarcérées

et les artistes impliqués dans le projet s'accordent le temps de la séparation. Souvent, ce moment d'échanges permet l'expression des vécus de chacun au cours de cette démarche de création chorégraphique. Les femmes détenues relatent leur trajet vers une construction/reconstruction d'une image d'elles-mêmes positive. Les artistes évoquent la puissance de la présence scénique des femmes : elles sont bouleversantes car elles sont extrêmement sensibles à ce qu'elles sont en train de vivre, de ressentir, de découvrir d'elles-mêmes, sans tricher.

Enjeux du corps dansant en prison **



La danse en prison est subversive. Cet art invite les corps contraints des personnes incarcérées à s'épanouir, à se libérer. Il constitue un instrument singulier d'étude de la prison,

sur ses dimensions corporelles, spatiales, sonores, temporelles et relationnelles. La création chorégraphique partagée en détention questionne les cadres et les limites de l'intervention. La clarté des objectifs réellement poursuivis par l'institution carcérale est à prendre en considération : s'agit-il de distraire, d'occuper ou de créer ensemble ? Les projets de création dansés menés en milieu carcéral sont peu nombreux. Ils sont encore plus rares auprès des hommes. En détention le corps *sportif* ou des projets artistiques faisant appel au *sérieux* des mots sont plus valorisés. Enfin il est essentiel d'engager des projets avec des artistes soucieux de la particularité d'un contexte et vigilants en regard de la vulnérabilité des personnes. L'artiste n'est pas forcément « bon » et certains processus de création abusent de la fragilité des interprètes. En prison, la place de ces démarches devrait être discutée.

Lorsque le détenu plonge à corps perdu, mais sous l'égide de la chorégraphe, dans la trame de ses échecs et de ses blessures d'enfance, un travail de remise au monde, de purification intérieure s'opère. L'engagement dans la danse vient dénouer des fractures de vie, induire à la patience et à des moyens de les résoudre. Il reconstruit un goût de vivre qui tendait à diminuer au fil de l'incarcération (Le Breton, 2009, p. 10).

PROJETS EN MILIEU UNIVERSITAIRE **

En 2007 et 2012, Sylvie Frigon a invité Claire Jenny à imaginer des rencontres en milieu universitaire avec des étudiants du Département de criminologie, Université d'Ottawa. Lors de sa première venue, la chorégraphe de la compagnie Point Virgule a mené 12 heures d'ateliers de danse contemporaine auprès d'un groupe d'étudiant-es de maîtrise et des cours pour des d'étudiant-es de 3^e année. En 2012, elle a présenté sa démarche de création partagée en milieu carcéral dans le cadre des cours de 4^e année « Femmes et justice », de 2^e année « Milieu carcéral et privation de liberté » et de 4^e année « De la construction du corps déviant en criminologie ». Dans le même temps Claire Jenny a mis en oeuvre des ateliers de danse pour 5 étudiantes du cours de maîtrise, « Genre, enfermement et créativité ». Au cours de ces temps de recherches et de compositions, la chorégraphe a proposé l'expérience de processus bien différents de ceux mis en oeuvre en détention. Dans ce contexte, bien loin de celui des prisons, des vécus carcéraux, les notions de l'estime de soi, du « prendre soin de l'autre de l'autre » n'étaient pas vraiment appropriées. Au contraire, l'enjeu fût de tenter d'éprouver des phénomènes qui malmènent les êtres, leurs corps dans ces trajets de vie bousculés, de cheminer avec les étudiantes dans l'appréhension sensorielle des vécus physiques trop souvent rencontrés en détention :

- L'espace qui enserme, qui contraint, qui rétrécit, qui n'a pas d'issue, sauf celle de tourner en rond,
- La répétition du temps qui s'étire et se répète perpétuellement,
- L'instabilité, les effondrements, les chutes, les tentatives pour se relever, se reconstruire (au sens propre comme au sens figuré),
- La complexité des relations sereines, équitables avec l'autre.

Ces expérimentations se sont déroulées dans une salle de cours de l'université puis au sein de la vieille prison d'Ottawa qui est maintenant une auberge de jeunesse. Ce lieu chargé d'histoire et d'une architecture emblématique de la non considération des besoins fondamentaux de l'humain a façonné les corps et les propositions chorégraphiques des 5 étudiantes: Chanelle Sabourin, Dominique Houle, Marilène Aubé Vaillant, Valérie Poirier et Sylvie Schoeling. Ce contexte pesant a pleinement participé à l'évolution et à la construction du processus de création.

À l'issue de cette expérience le groupe concerné a élaboré un « work-in-progress » présenté à 20 étudiants du cours intitulé « De la construction du corps déviant en criminologie » (4^e année). *J'aimerais pouvoir qu'on m'aime debout* (titre de cette présentation) a mêlé :

- La découverte d'extraits de textes réalisés dans le cadre d'ateliers d'écriture en milieu carcéral et communautaire sous la direction artistique de Sylvie Frigon en partenariat avec l'AAOF (Association des auteures et auteurs de l'Ontario français). Chaque étudiante a « joué » un court extrait face à un miroir (identique à ceux que l'on trouve au sein des détentions, incassables et offrant un reflet difforme de soi).
- Des expériences pour le groupe des spectateurs. Celle du temps long de la cour de promenade où la seule action possible est de marcher en rond sans cesse. Celle de l'isolement et de la promiscuité à 5 ou 6 dans une cellule minuscule de 2 mètres sur 1 mètre.
- Des duos évoquant les phénomènes de l'instabilité, de la chute perpétuelle, de la non relation, de l'entre aide et de la manipulation.



- Deux solos interprétés par Claire Jenny, issus de *Chairs (de) femmes*, pièce créée en 2010 par la Compagnie Point Virgule. Le premier évoque les violences faites aux femmes et le second questionne l'espace projeté au féminin.

Les étudiantes danseuses comme les spectateurs ont commenté la portée de cette expérience sensorielle, physique qui en complément des

expertises et des savoirs intellectuels a étayé autrement leurs appréhensions/compréhensions des vécus carcéraux.

Cette rencontre entre une chorégraphe et une criminologie ouvre des possibilités en termes de connaissances, d'actions, d'enseignement et de recherche. La danse nous permet d'éclairer l'univers carcéral et l'univers carcéral, permet, à son tour, d'éclairer certains fondamentaux de la danse. Bref, de penser et faire de la criminologie *autrement*.

ENDNOTES

- * Photographies par Patrick Berger.
- * Photographies par Guillaume Ménard-Lebel.

RÉFÉRENCES

- Frigon, Sylvie et Claire Jenny (2009) *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*, Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Jenny, Claire, Nathalie Schulmann et Gérard Stehr (2003) « Le corps du danseur est par nature résilient », *Art et Thérapie*, no 84/85.
- Le Breton, David (2009) « Préface : Une échappée belle hors les murs » dans Sylvie Frigon et Claire Jenny (eds.), *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*, Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Loupe, Laurence (1997) *Poétique de la danse contemporaine*, Paris : Contredanse, 3^e édition.

BIOGRAPHIES DES AUTEURES

Claire Jenny, Chorégraphe française, mène des projets reliant sa démarche artistique et les enjeux de l'éducation de l'enfant, de la construction/reconstruction de l'individu dans divers contextes : des banlieues françaises, des territoires palestiniens, des prisons françaises et québécoises. En écho à ces créations partagées menées en détention, Claire Jenny crée deux pièces *Résilience* en 2001 et *Cheminement* en 2004. Aujourd'hui, elle initie *Tiens-toi droit !!!* une nouvelle pièce jeune public qui questionne les postures et mobilités des enfants à l'école et au-delà.

Sylvie Frigon est titulaire d'un doctorat à l'Institut de criminologie de l'Université de Cambridge en Angleterre. Elle est professeure au Département de criminologie à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa

depuis 1993, où elle est titulaire d'une Chaire de recherche facultaire « La prison dans la culture, la culture dans la prison ». Elle a publié deux romans et plusieurs essais. Elle a été finaliste aux prix littéraires Le Droit et Trillium. Son travail lui a valu le Prix d'excellence en enseignement à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa (2010), ainsi que le Prix Beccaria remis par la Société de criminologie du Québec (2013). Elle poursuit ses collaborations artistiques à travers, notamment, son travail de consultante avec Léa Pool pour son projet de documentaire et amorce un 3^e roman. Elle est invitée comme *Visiting Fellow* à Peterhouse College de l'Université de Cambridge en Grande-Bretagne au printemps 2014.